

**GRILLES DE SELECTION DE L'ESO 4.11 : Accès à des services durables**

Critère	note maximal du critère	Sous-critère	note du sous- critère		note obtenue	justification	
1. contribution efficace à l'OS	10	1.a La contribution aux objectifs chiffrés de l'OS en termes d'effectifs de personnes inactives ou chômeuses accompagnées	>50%		2	2	démonstration du porteur
			<50%		1		
			0%		0		
		1.b La capacité à accompagner les participants dans la recherche d'un emploi, dans l'accès à la formation, dans l'obtention d'une qualification, dans l'accès à un emploi, y compris à titre indépendant, à l'issue de leur participation	oui		2	2	
			non		0		
		1.c Action favorisant l'exercice d'un métier, pertinence par rapport aux besoins en compétences sur le marché du travail, et sur des secteurs à potentiels d'emploi (notamment santé et action sociale ; services à la personne et aux entreprises ; ...)	oui		2	2	
			non		0		
		1.d Action inscrite dans une logique de parcours de formation individualisé et cohérent vers l'emploi	oui		2	2	
			non		0		
		1.e Action de promotion vers les candidats située dans les communes isolées	oui		2	2	
non			0				
2. Cohérence avec les stratégies européennes, nationales ou locales et/ou correspondantes à la conditions favorisante applicable	3	La cohérence avec : . Le cadre stratégique national . Le cadre stratégique régional, et notamment le projet régional de santé de Guyane, le schéma territorial des formations sanitaires et sociales	oui		3	3	démonstration du porteur
			non		0		
3. Prise en compte des problématiques d'accessibilité et limitation de l'impact environnemental	3	. Action ayant une démarche favorisante concernant l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre. . Action intégrant la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous les publics visés, intégrant par exemple les enjeux de localisation/d'accessibilité	oui		2	2	démonstration du porteur
			non		0		
		Action démontrant les dispositions envisagées visant à limiter les impacts des actions sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre	oui		1	1	
			non		0		
4.rapport entre montant de l'aide, les activités entreprises et la réalisation des objectifs	4	Capacités financières et de gestion	oui		1	1	démonstration du porteur
			non		0		
		Capacité administratives : le pilotage du projet et de l'organisation du projet (respect du calendrier et atteinte des résultats fixés)	oui		2	2	
			non		0		
		Les compétences mises à disposition	oui		1	1	
			non		0		
	20				20		

**Si la note est inférieure à 10/20, le dossier n'est pas sélectionnable**